



Délibération du Conseil Communautaire

- Le jeudi 20 février 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Paussac Saint Vivien sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 14 février 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	44	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup - Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat- Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemerrier – Géry Denis -Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier - Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Philippe Chotard – Christophe Gontier – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janailac – Denis Ferrand – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles Saint Sébastien Frederic Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	14	Christine Berthé – Lisa Boyer – Monique Boineau-Serrano – Philippe Boismoreau – Joël Constant – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Christophe Rossard – Pierre Guigné – Gérard Caignard – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin
Procurations	10	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Monique Boineau-Serrano à Murielle cassier Philippe Boismoreau à Francis Lafaye Joël Constant à Bruno Limerat Catherine Esculier à Christine Laurent Romain Perruchaud à Dominique Caillou Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Pierre Janailac Edwige Badel à Denis Ferrand

2025/13 du 20 Février 2025 - CCPR

DELIBERATION N° 2025/13 : (Code Nomenclature /1.1.1)

DATE : 20 FEVRIER

RAPPORTEUR : Jean-Didier Andrieux

OBJET : Autorisation donnée à M. Le Président de signer l'Accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture de titres restaurant pour les agents de la Communauté de communes du Périgord Ribéracois et du CIAS du Val de Dronne.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R.2124-2.1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié sur le profil acheteur ainsi qu'au BOAMP et au JOUE le 22 novembre 2024 avec une date de remise des offres fixées au 10 janvier 2025 à 12h00,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Considérant que le marché actuel arrive à son terme au 31/03/2025 suite à un avenant de prolongation du marché.

Considérant la décision de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 13 février 2025, a décidé d'attribuer le marché au prestataire EDENRED.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire donnent l'autorisation au Président de signer l'ensemble des pièces contractuelles et d'exécution du présent accord-cadre avec le titulaire cité ci-dessus.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 58

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 06-03-2025

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance
du 20 février 2025
Yves Mahaud**

Signé électroniquement le 21/02/2025 à 14:40
par Yves MAHAUD

Monsieur Yves Mahaud



Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT

Le 22/02/2025 14:47:49